



SÛRETÉ

MAC APS

Maintien et Actualisation des
Compétences
Agent de Prévention et de
Sécurité



photo non contractuelle

LIVRE VI DU CODE DE LA SÉCURITÉ
INTÉRIEURE (CSI) ET CODE PÉNAL

SUPPORT DE FORMATION
E-LEARNING

 **FICTIS**
PRÉVENTION

Généralités

• **Support** : E-learning

• **Durée** : 5 heures

• **Tarif** : Nous consulter

Plus d'informations au
02.41.20.06.20

Conformément aux dispositions du décret n° 2016-515 du 26 avril 2016, les agents privés de sécurité qui sollicitent le renouvellement de leur carte professionnelle doivent justifier, depuis le 1er janvier 2018, d'une formation continue.



Public

Ce parcours de formation s'adresse aux APS devant solliciter le renouvellement de leur carte professionnelle.

Objectifs de la formation

Cette formation e-learning permettra à l'apprenant de :

- Continuer à exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité intérieure ;
- Connaître les bases légales et réglementaires de la fonction ;
- Maintenir ses compétences opérationnelles spécifiques à son métier ;
- Maintenir ses compétences opérationnelles liées à la prévention des risques terroristes ;
- Actualiser ses compétences élémentaires de premiers secours.

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Introduction - présentation générale et questionnaire de positionnement

Module 1 - gestes élémentaires de premiers secours

Module 2 - cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

Module 3 - compétences opérationnelles générales

Module 4 - compétences opérationnelles spécifiques - prévention des risques terroristes

Le module de formation est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Missions : sur la voie publique



Partie Législative
Art. L613-1

Partie Réglementaire
Art. R613-5

Cliquez sur chaque article

Coup sur la tête



Symptômes :

- signes d'agitation ou de prostration ;
- vomissements ;
- perte de mémoire ;
- maux de tête ;
- engourdissements.

Vous devez :

- allonger la victime ;
- alerter, protéger et surveiller.

Autorisation préalable à l'accès à la formation professionnelle

Article L612-22

L'accès à une formation en vue d'acquies l'aptitude professionnelle est soumis à la délivrance d'une autorisation préalable, [...].

Cliquez pour en prendre connaissance

Chapitre 1 : Conditions d'exercice et dispositions pénales

Délivrance de la carte professionnelle

| Législative | | | Réglementaire | | | |
|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| Art. L612-20 | Art. L612-21 | Art. R612-13 | Art. R612-14 | Art. R612-16 | Art. R612-17 | Art. R612-18 |



AGENT DE SÉCURITÉ
Carte professionnelle

Exercice: **RIEUV**

NOM, PRÉNOM : _____
DATE DE : _____
N° DE CARTE : _____
TYPE D'ACTE : _____
POUVAIR EN EXERCICE : _____

Le renouvellement de la carte professionnelle est subordonné au suivi d'une formation continue, dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées.

Média

Ce module de formation est constitué d'animations multimédia : vidéo, photographies, 2D.

Mode d'utilisation

Formez vos apprenants via une plateforme de formation à distance.

Ce module e-learning peut être :

- installé sur la plateforme e-learning mise à disposition par Fictis Prévention ;
- installé sur votre plateforme e-learning.

Personnalisation du module

Ce module peut être personnalisé tant sur le fond que sur la forme, nous pouvons intégrer :

- vos spécificités propres : établissement, risques, consignes... ;
- votre charte graphique.

Produits connexes

Ce produit existe aussi en clé USB.

Nos autres thèmes :

- Sécurité générale
- Management de la Sécurité
- Equilibre vie professionnelle - vie personnelle
- Risque incendie
- Troubles musculo-squelettiques
- Risque électrique
- Levage / Manutention / Machines
- Risque routier
- Risque chimique / CMR / Amiante
- Risques psychosociaux et qualité de vie au travail
- Risque biologique
- Sobriété énergétique / Éco-gestes
- Sûreté